




Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2012

Michel Hoff, Président

Conseil scientifique régional du patrimoine naturel **Alsace** 

Avis n° 72

sur le Profil environnemental de l'Alsace

Réunion du 11 octobre 2012, point 4

Contexte

La DREAL d'Alsace a entrepris la constitution d'un site internet « Profil environnemental de la région Alsace ». Ce site a pour objectif d'apporter, à des acteurs très divers, des informations dans un grand nombre de domaines concernant l'environnement, en insistant sur les aspects transversaux et territorialisés.

Ce projet prend la suite d'une publication papier de décembre 2004, mais avec des ambitions beaucoup plus vastes : toucher un nombre d'acteurs beaucoup plus grand ; renseigner un nombre d'indicateurs plus élevé ; et surtout faire vivre ce site dans la durée en réactualisant régulièrement son contenu, voire en l'améliorant de façon continue par une procédure participative.

Ce projet a été entrepris en Alsace, comme dans les autres régions, à la demande du Ministère en charge de l'écologie, en application d'un engagement du « Grenelle de l'Environnement » demandant que les régions disposent de profils de moins de cinq ans. Le chef de projet est un agent de la DREAL ; il a reçu l'appui d'un comité consultatif d'une cinquantaine de personnes, qui doit se constituer en comité de suivi ; il a piloté le travail de deux bureaux d'études, l'un concerné par le contenu (rédactionnel et données), l'autre par la mise en forme informatique.

Questions

L'avis du CSRPN est sollicité sur les questions suivantes :

- *Au niveau de l'ensemble du projet, la démarche est-elle pertinente et utile ?*



- *Au niveau des enjeux et des indicateurs retenus dans les domaines qui relèvent de la compétence du CSRPN, les choix faits et la structuration retenue sont-ils adaptés ?*
- *Au niveau de cinq indicateurs particuliers (311, 314, 315, 325, 331¹), les données retenues sont-elles les meilleures ?*

Remarques du CSRPN

A ce stade, le CSRPN ne souhaite pas entrer dans une discussion détaillée et complète de tout le rédactionnel et de toutes les données. Il souhaite avant tout exprimer ses félicitations pour l'ampleur et la qualité du travail entrepris, et son vœu de voir le projet se poursuivre.

Au cours des discussions en groupe de travail et en séance plénière, il a notamment émis les remarques suivantes :

- Le site n'a pas vocation à être figé. Au contraire il est appelé à se développer et à s'améliorer continuellement. Le CSRPN demande à être associé au comité de suivi qui accompagnera la vie du site.
- Le public visé est a priori très vaste et très varié. La structure du site paraît très favorable à une approche pédagogique des questions d'environnement. L'utilisation effective montrera quels sont les utilisateurs les plus concernés. Une active démarche de « promotion » de l'outil serait souhaitable.
- La possibilité de « zooms » territoriaux est très intéressante. Des zooms sont actuellement élaborés à l'échelle des SCoT (deux SCOT sont déjà traités ; les autres suivront dans les trimestres qui viennent). Ils sont particulièrement adaptés pour les enjeux et les critères liés à la ville. Il serait intéressant de développer d'autres possibilités de zooms en fonction des acteurs ou des thématiques (communautés de communes, massifs forestiers, etc.).
- L'interopérabilité avec les sites homologues des autres régions ne

¹ 311 : surfaces des espaces naturels et semi-naturels
314 : espèces et habitats dans les sites Natura 2000
331 : qualité des cours d'eau
315 : biodiversité faunistique
325 : surfaces forestières en plaine



semble pas avoir été prévue. Ceci pourrait devenir une limitation à son utilisation. En revanche la synergie avec les Rencontres alsaciennes de l'environnement existe et sera poursuivie.

- Le site est extrêmement riche en informations, mais pour faciliter sa consultation par certains publics, une meilleure hiérarchisation des indicateurs (sans remettre en cause la structure par enjeux) pourrait être bénéfique.
- Au-delà des cinq indicateurs qui lui ont été soumis pour avis, le CSRPN souhaiterait que, dans la mesure du possible, les autres formes de la biodiversité (biodiversité intra-spécifique et biodiversité de la mosaïque paysagère) soient prises en compte dans le profil.
- Il souligne également qu'il est essentiel que le profil permette une lecture croisée entre la dimension « patrimoine naturel » et les autres dimensions de l'environnement (qualité des eaux, pratiques agricoles etc.). Un exemple pourrait être l'indicateur de diversité pondérée des cultures proposé par l'Association pour la Relance Agronomique en Alsace.

Avis

Le CSRPN émet l'avis suivant :

- Il approuve les objectifs du projet de site « Profil environnemental de la région Alsace » ainsi que les options de base qui ont été prises pour sa réalisation. Il estime que ce qui est déjà réalisé est très prometteur. Il recommande à l'administration de l'État d'accorder un haut niveau de priorité à la poursuite de ce projet et à la maintenance pérenne de ce site.
- Il estime que dans le domaine du patrimoine naturel les enjeux sont convenablement décrits ; des améliorations sont possibles quant à l'articulation des indicateurs. Le CSRPN souhaiterait être associé à ces améliorations à travers sa participation au comité de suivi.
- Il estime que les indicateurs 311 (surfaces des espaces naturels et semi-naturels), 314 (espèces et habitats dans les sites Natura 2000) et 331 (qualité des cours d'eau) représentent un bon compromis entre l'idéal et le réalisable.
- Il considère les indicateurs 315 (biodiversité faunistique) comme



représentant une avancée très intéressante ; il souhaiterait que l'équivalent soit fait pour la biodiversité floristique.

- En revanche il considère que l'indicateur 325 (surfaces forestières en plaine) est peu pertinent pour exprimer la fonctionnalité des espaces forestiers ; il propose de le remplacer par un indicateur « volume de très gros bois et de bois mort » beaucoup plus adapté pour cela.